

Liège, le 12 juin 2013

2013/CP62

REGARDS SUR LA WALLONIE - Edition 2013

Le Conseil économique et social de Wallonie, l'organisme régional paritaire de consultation et de concertation sociale, publie chaque année « Regards sur la Wallonie », un portrait condensé de la situation économique et sociale de la région.

L'édition 2013 de cette publication vient de paraître et est disponible sur le site www.cesw.be.



Pour la quatrième année consécutive, « Regards sur la Wallonie » comporte **deux parties**. La **première partie**, qui s'inscrit dans la tradition de notre publication, est un **parcours macro-économique** qui vise à présenter les grands indicateurs et qui permet, année après année, de suivre les évolutions économiques, sociales et environnementales en Wallonie.

La **seconde partie se veut** davantage ancrée sur l'actualité et est intitulée « **Les premières leçons de la crise** ». Les éditions 2011 et 2012 étaient consacrées aux réformes institutionnelles (2011) et aux transferts de compétence (2012). Cette édition 2013 renoue avec la démarche de 2010, qui s'était penchée sur des **éléments d'analyse de la crise économique** subséquente à la crise financière de 2008-2009. Il y a trois ans, la Wallonie apparaissait comme une région qui s'en sortait plutôt bien comparativement à d'autres régions. En outre, le sentiment général était que le pire était derrière nous. Qu'en est-il trois ans plus tard ? Ce constat est-il toujours de mise alors que l'on remarque un certain sentiment d'enlisement dans une grande crise européenne ? Sans vouloir, ni pouvoir – car il est bien trop tôt – répondre à de pareilles questions, l'objectif de ce travail est de fournir des éléments d'analyse et de réflexion qui permettent au lecteur de se forger une opinion et d'aider au mieux – c'est bien le rôle du Conseil – à la prise de bonnes décisions

La synthèse qui suit présente les principaux chiffres et éléments d'analyse à retenir de cette édition 2013 de « Regards sur la Wallonie ».

Cette publication est réalisée par les Services du CESW, sous la responsabilité du Secrétariat général et la guidance d'un Comité d'accompagnement composé d'un représentant de chacune des organisations membres du Bureau.

« **Regards sur la Wallonie** » est téléchargeable sur le site Internet du CESW : www.cesw.be ou disponible gratuitement sur simple demande auprès du Service Communication : communication@cesw.be - 04/232.98.24

SYNTHÈSE

CHIFFRES ET ÉLÉMENTS À RETENIR DE REGARDS SUR LA WALLONIE – EDITION 2013



PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION SOCIO-ECONOMIQUE

La première partie de l'édition 2013 de «Regards sur la Wallonie» a pour ambition de présenter de manière condensée mais précise les dernières statistiques officielles concernant la Wallonie dans les domaines de l'économie, de l'emploi et de la formation, de l'environnement, de la démographie et des finances publiques.

1. Economie

- Le PIB/hab (UE27=100) progresse légèrement entre 2008 et 2011.
- 2012, année de récession. Léger retour de la croissance attendu en 2013, voire 2014.
- La Wallonie résiste mieux que la zone euro au ralentissement économique généralisé en Europe.
- Entre 2000 et 2012, +27.000 sociétés commerciales mais croissance légèrement moins rapide qu'en Flandre.
- 2012 a été une année fort peu dynamique (3900 créations et 1700 faillites).
- Recul des exportations de 4,7% pour les 6 premiers mois de 2012 = le plus fort repli semestriel des exportations (à l'exception de 2009).
- Régression des exportations wallonnes plus marquées encore hors Europe (les exportations wallonnes vers les BRICS reculent alors qu'elles augmentent pour les entreprises de l'UE15 !)
- Sans surprise, les investissements stagnent en 2012 mais la Wallonie reste attractive sur le plan des investissements étrangers.
- 58% des entreprises wallonnes développent des activités innovantes en 2010 (supérieur à la moyenne européenne 53%).
- La simplification administrative est une réalité en Wallonie.
- Les budgets sont sous pression (Fédéral/Wallonie).

2. Emploi et Formation

- Même si la Wallonie a moins souffert que d'autres régions, à partir de 2009, la crise économique et financière a considérablement marqué le marché du travail : diminution de l'emploi intérieur et de l'emploi salarié résident, hausse du nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs, repli du travail intérimaire, explosion du chômage temporaire, augmentation des pertes d'emplois liées aux faillites et aux licenciements collectifs,... Seul l'emploi indépendant s'est maintenu.

- Après une amélioration de la situation sur le marché du travail en 2010 et début 2011, l'année 2012 est caractérisée par une nouvelle détérioration.
- Structurellement, la Wallonie reste marquée par une demande d'emploi élevée. En 2012, en moyenne, la Région wallonne de langue française compte 245.330 demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au FOREM, dont 193.072 ayants-droit à des allocations de chômage ou d'insertion et 21.593 jeunes en stage d'insertion à la sortie des études. Le faible niveau de qualification de cette demande d'emploi et l'enlisement dans le chômage de longue durée demeurent problématiques.
- Plus de la moitié des demandeurs d'emploi inoccupés demandeurs d'allocations n'ont atteint au maximum que le niveau de l'enseignement secondaire de deuxième degré et 44,4% sont inoccupés depuis au moins 2 ans.
- En matière d'éducation, la Wallonie affiche simultanément un taux élevé de décrochage scolaire (14,7% en 2011 au regard d'un objectif européen de 10%) et une forte progression de diplômés de l'enseignement supérieur (40,5% des 30-34 ans en 2011), avec néanmoins une insuffisance de diplômés en sciences et sciences appliquées.

3. Environnement

- L'objectif européen de la Stratégie UE 2020 (réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2020 par rapport au niveau de 1990) est largement dépassé en Wallonie en 2011 (-26,9%) !
- Les particules fines sont en réduction de 46% depuis 2000.
- Fin 2011 : le taux d'équipement de la Wallonie en stations d'épuration collective est proche de 80%
- Depuis 1998, plus de 9.000 primes octroyées en matière d'assainissement autonome
- En 2011, la facture moyenne pour 100m³ d'eau s'élève à 400€ (59% = CVD (Coût vérité de distribution) ; 35% = CVA (Coût vérité d'assainissement) ; le reste = contribution au Fonds social de l'eau et TVA)
- Pour un client-type, la facture d'électricité s'élève à 869 € en 2012, contre 841 € en 2011 (+3,3% ou +28 €).
- Pour un client-type, la facture de gaz s'élève à 1.852 € en 2012 contre 1.654 € en 2011 (+11,9% ou +198 €).

4. Démographie

- La Wallonie compte 3.546.329 habitants au 1/01/2012 (+ 20.789 habitants par rapport à 2011), soit 32,1% de la population belge.
- L'espérance de vie ne cesse d'augmenter au fil des générations mais est inférieure d'un peu moins de deux ans en Wallonie par rapport à la moyenne belge.
- Le taux de vieillissement (65 ans et + / 0 – 14 ans) : 73,7% à Bruxelles, 92,7% en Wallonie et 112,6% en Flandre (au 1/1/2010).

DEUXIEME PARTIE : LES PREMIERES LEÇONS DE LA CRISE

Il est apparu utile, dans cette édition 2013 de «Regards sur la Wallonie», de revenir sur les conséquences de la crise financière, économique et sociale actuelle, qui a débuté en 2008. Même si les données disponibles ne permettent pas encore d'analyser les conséquences structurelles de cette crise, les évolutions observées depuis 2007 peuvent nous indiquer les domaines où les conséquences de la crise persistent.

Cinq thèmes sont analysés : l'économie, le marché du travail, les ménages, les finances publiques et l'énergie. Pour chacun d'eux, des indicateurs significatifs sont suivis de 2007 à 2011 ou 2012.

5 CHAPITRES

1. Perspectives économiques internationales
2. Emploi et marché du travail
3. Les ménages
4. Les finances publiques
5. L'énergie

1. Perspectives économiques internationales

- 12 Etats membres (dont 9 de la zone euro) sur 27 seraient en récession en 2012.
- PIB (UE27) 2013 et 2014 : 0,1% et 1,6% mais PIB (UE27) 2013 reste 3% en deçà de la croissance mondiale.
- Zone euro encore en récession en 2013 !
- L'emploi en Europe n'augmentera pas en 2013 et le taux de chômage ne diminuera pas.
- Par rapport aux prévisions de l'automne 2012, les déficits moyens des économies de l'UE27 et de la zone euro se sont malheureusement aggravés.

2. Emploi et marché du travail

Les turbulences de l'emploi ou réallocations d'emplois

Sur base de l'analyse des créations et destructions brutes d'emplois des entreprises monorégionales, qui représentent 66% de l'emploi total et près de 90% des réallocations d'emplois, il ressort que :

- entre 2005 et 2011, ces employeurs wallons créent chaque année entre 50.000 et 60.000 emplois salariés et en suppriment entre 38.000 et 45.000 → évolutions nettes positives ;
- la période 2008-2009 montre un ralentissement important de la dynamique de création d'emplois, mais affiche tout de même une création nette positive de près de 5.000 emplois ;
- malgré son taux de chômage bien plus élevé, la Wallonie présente une dynamique de l'emploi plus prononcée que la Flandre, la rendant moins vulnérable à une récession conjoncturelle et plus sensible à une reprise.

Le recours au travail intérimaire

L'activité du secteur de l'intérim est nettement corrélée à la conjoncture économique :

- conséquences négatives de la crise ressenties dès le 4^{ème} trimestre 2008,
- année 2009 marquée par un recul important du nombre d'heures prestées,
- reprise d'activité perceptible dès le début 2010 jusque mi-2011, mais ne permettant pas de retrouver les niveaux d'activité atteints au début 2008,
- à partir du 3^{ème} trimestre 2011, et durant l'année 2012, nouveau déclin de l'activité du secteur, influencé par l'incertitude économique et la faible conjoncture,
- début 2013, très légère reprise sur le segment des employés ne compensant pas les taux de croissance négatifs observés chez les ouvriers.

L'évolution et la satisfaction des offres d'emploi gérées par le Forem

L'évolution du nombre d'offres d'emploi gérées par le Forem ne reflète pas l'ensemble de la demande de travail des entreprises, mais donne une indication sur les tendances des employeurs en matière d'embauches. On note :

- une période difficile impactée par la crise : -13,9% d'offres entre 2008 et 2009 ;
- une augmentation des offres d'emplois disponibles en 2010 et 2011, traduisant une reprise des embauches par les entreprises : +15% entre 2009 et 2010 et +12% entre 2010 et 2011 ;
- une nouvelle tendance à la baisse en 2012 (-8,9% par rapport à 2011).

Les pertes d'emplois liées aux faillites et les licenciements collectifs

Le nombre de faillites, de restructurations ou de licenciements collectifs traduit la persistance de la crise :

- depuis 2008, le nombre de faillites d'entreprises (avec ou sans personnel) dont le siège social est installé en Wallonie ne cesse d'augmenter, passant de 2.368 unités en 2008 à 2.963 en 2011 ;
- au total, entre octobre 2008 et décembre 2012, 116 dossiers ont été introduits au Forem annonçant d'éventuelles suppressions d'emplois par le biais d'un licenciement collectif ;
- pour l'année 2012, 1.803 travailleurs sont effectivement concernés par une notification de licenciement dans ce cadre.

L'évolution du chômage temporaire

L'évolution du chômage temporaire est portée par celle du chômage économique nettement lié à la crise. Ainsi, on relève :

- dès le dernier trimestre 2008 et en 2009, un recours accru des entreprises au chômage temporaire : 64.802 chômeurs temporaires wallons en moyenne sur l'année 2009, soit + 48,3% par rapport à 2008 ;
- une diminution du nombre de chômeurs temporaires wallons au long des années 2010 et 2011, atteignant des niveaux moyens qui restent cependant supérieurs à ceux d'avant la crise ;
- en 2012, une nouvelle hausse du chômage temporaire, sous l'effet de l'évolution économique défavorable mais aussi des intempéries du début de l'année.

Le chômage de longue durée est moins lié à la conjoncture et ne montre pas d'aggravation évidente du fait de la crise économique. Il reste cependant un grave problème en Wallonie où plus de la moitié des chômeurs indemnisés après un emploi à temps plein et plus de 40% des ayants droit à des allocations d'insertion professionnelle (ancien stage d'attente) ont une durée de chômage de deux ans ou plus.

3. Les ménages

- Les revenus et dépenses des ménages sont relativement stables quant à leur composition. On relève une diminution des revenus dans les trois régions en 2010 après une hausse constante au cours des trois années précédentes.
- Le taux d'épargne belge est plus élevé que le taux moyen de l'UE. On constate une hausse substantielle du taux d'épargne dans les trois régions en 2009, dans la foulée de la crise financière.
- Au niveau de l'immobilier résidentiel, c'est surtout au travers de l'octroi de permis pour la construction de nouveaux logements que la crise semble avoir un impact important (moins 20% de 2008 à 2012) alors que les demandes portant sur les rénovations de logements sont restées relativement stables (moins 2% sur la même période).
- A ce jour, on ne perçoit pas (encore) de lien direct entre la crise et l'évolution du taux global de risque de pauvreté (les dernières données disponibles portent sur les revenus 2010). Par contre, les disparités régionales restent très importantes, le taux de risque de pauvreté étant de 19,2% en Wallonie et de 9,8% en Flandre.
- Le nombre de bénéficiaires wallons du Revenu d'Intégration sociale (RIS) a augmenté de 19% entre 2008 et 2012 alors que l'augmentation avait été de 10% entre 2004 et 2008. Le profil de ceux-ci est toujours féminin (56% de femmes), jeune (32% ont moins de 25 ans) et isolé (41% vivent seuls).
- Les principales données relatives aux défauts de paiement témoignent des difficultés croissantes que rencontrent les emprunteurs depuis le début de la crise. Ainsi, le nombre d'emprunteurs wallons enregistrés pour défaut de paiement a augmenté de 9,6% entre fin 2007 et fin 2011 ; les cas de multi-défaillances (emprunteurs présentant plusieurs défauts de paiement) se sont multipliés et le montant de l'arriéré moyen est passé de 5.961 € en 2007 à 7.194,2 € en 2011.

4. Les finances publiques

- Les finances publiques belges, comme celles des autres pays industrialisés, se sont considérablement dégradées en 2009, suite à la crise financière et économique. En 2013, la Belgique devrait avoir accompli la moitié des efforts nécessaires au retour à l'équilibre de ses finances publiques. Notre pays se trouve proche de la moyenne européenne.

- L'Union européenne a renforcé son contrôle sur l'évolution des finances publiques des pays membres et a défini des objectifs complémentaires à ceux fixés en vue de la création de l'euro (déficit public < 3% du PIB et dette publique de maximum 60% du PIB) : soldes structurels, objectif de moyen terme (0,75%), rythme d'assainissement (au moins 0,5% par an), de réduction de la dette (au moins 1/20 de l'écart avec 60% du PIB), ...
- En 2009, toutes les entités fédérées ont connu un déficit important, en lien avec la réduction des impôts régionaux et les paramètres de la Loi spéciale de financement. Depuis lors les trajectoires diffèrent : la Flandre a retrouvé l'équilibre en 2011, les gouvernements de la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont donné comme objectif un retour à l'équilibre en 2015.
- Globalement, les soldes budgétaires des communes n'ont pas connu de dégradation spectaculaire comme celle des autres niveaux de pouvoir, les dépenses ont évolué en moyenne au même rythme que les recettes. Une détérioration plus tardive se manifeste surtout en Flandre, dans les budgets 2011 et 2012. Cependant, l'application des normes budgétaires européennes ainsi que la croissance de certaines dépenses risquent de détériorer le solde de financement des pouvoirs locaux.

Quelques chiffres

- déficit des pouvoirs publics belges en 2009 : 5,5% du PIB, prévision pour 2013, 2,5 à 2,9% du PIB
- déficit des entités fédérées en 2009 : 2.504 millions €, en 2012 : 372 millions €
- solde budgétaire des communes :
-156 millions € en 2009, -374 millions € en 2012, dont -355 millions € pour les communes de Flandre

5. L'énergie

- La structure de la production d'électricité a évolué comme suit en 2011 :
 - Nucléaire : -2%
 - TGV : -24%
 - Centrales thermiques classiques : -48%
 - **Renouvelable : +47% pour l'éolien et +152% pour le photovoltaïque.**
- En 2009, la consommation a subi la crise avec une chute de 10% (33% pour l'industrie).
- En 2010, la reprise se fait sentir avec une hausse de 6%, mais c'est surtout la consommation domestique qui a progressé en raison d'un climat froid.
- En 2011, on constate à nouveau une diminution de la consommation qui est due au secteur domestique malgré une légère progression de la consommation du secteur industriel (+2%).
- En ce qui concerne les prix, la plupart des indicateurs montrent un prix hors taxes plus élevé en Belgique par rapport aux pays voisins, avec un net désavantage pour les ménages.